

Rentrée scolaire 2017-2018

Bonjour,

Voici quelques informations utiles pour le début des classes. L'accueil administratif des élèves se fera selon les informations suivantes.

1. Remise des horaires, casiers et manuels

Horaire : Avant-midi de 9 h à 11 h
Après-midi de 13 h 30 à 15 h 30

Niveau	Journée
5 ^e secondaire	Mardi 22 août AM
4 ^e secondaire et GEM	Mardi 22 août PM
3 ^e secondaire et groupe DÉFI	Mercredi 23 août AM
2 ^e secondaire et groupe GEA (élèves qui fréquentaient l'école la dernière année)	Mercredi 23 août PM
1 ^{re} secondaire et groupe GEA (élèves qui ont terminé leur 6 ^e année en juin 2017)	Jeudi 24 août 9 h 30 à 12 h - Activités d'accueil 13 h - Accueil administratif

Pour ce qui est des élèves de l'adaptation scolaire, les cours débiteront le 28 août. Leur horaire et casier leur seront distribués à ce moment-là.

Casier : Chaque élève disposera d'un casier individuel pour ranger tous ses effets scolaires et personnels. Votre jeune pourra disposer de son casier lors de l'accueil administratif.

Cadenas : L'élève fournit son cadenas. **On suggère un cadenas à combinaison** pour éviter les pertes de clé. Celui-ci pourra être installé sur le casier dès la journée de l'accueil administratif.

2. Transport du midi

Pour les élèves qui seront dans l'obligation d'utiliser le transport du midi, le coût de ce service est fixé à 210,00 \$ pour l'année, pour une famille d'un enfant, montant auquel s'ajoutera 10,00 \$ pour un deuxième enfant et 5,00 \$ pour un troisième enfant, pour un maximum de 225,00 \$ par famille. Une facture vous sera envoyée directement par la commission scolaire au début de l'automne.

3. Prise de photos pour carte d'identité, autobus et dossier

Lors de la journée d'accueil, chaque élève sera photographié. Cette photo servira pour la carte d'identité qui est gratuite au moment de l'inscription. Les cartes seront distribuées pendant les premières semaines de cours. L'élève qui perdra sa carte en cours d'année pourra s'en procurer une nouvelle moyennant certains frais.

4. Acquittement de la facture et autres renseignements

Pour des raisons de sécurité, tout paiement se fait par chèque au nom de la **Commission scolaire de l'Estuaire**. Vous trouverez, sur votre facture, le montant à payer et la description détaillée des effets scolaires. Si vous avez plus d'un enfant qui fréquente notre école, nous vous demandons de **produire un chèque par enfant**. Veuillez prendre note que votre enfant doit se présenter avec le paiement de l'année courante.

Veuillez inscrire sur le chèque (en bas à gauche) le numéro apparaissant en dessous du code-barre (en haut et à droite de la facture).

Ceux qui reçoivent une facture et qui ne fréquenteront pas l'école secondaire Serge-Bouchard en 2017-2018 doivent nous en informer par téléphone au 589-1301, poste 3315 **le plus tôt possible**.

Note : Les sommes dues des années antérieures sont additionnées à la facture 2017-2018 (exemple : volumes non retournés, bris ou pertes en 2016-2017 ou avant).

5. Manuels scolaires

Vous devez vérifier l'état du matériel reçu. Si vous constatez qu'un livre nécessite une réparation, veuillez le rapporter au local des manuels (FR-85, selon l'horaire d'ouverture du local) dès la **première semaine de fréquentation scolaire** afin de le remplacer. Votre jeune et vous aurez à signer un document sur l'état de chacun des manuels afin d'éviter qu'un manuel soit chargé en fin d'année.

Afin de protéger les livres et vous éviter d'être facturé pour des bris ou la perte des manuels, **vous êtes responsables de les recouvrir et de les identifier au nom de l'élève**. L'élève reçoit en moyenne pour 600,00 \$ de manuels prêtés et il en est responsable pour toute la durée du prêt, même s'il le laisse en classe, le prête ou le remet à son enseignant.

L'élève qui quitte en cours d'année doit rapporter ses manuels à la réception **après avoir rencontré la direction** pour l'aviser de son départ de l'école.

6. Fiche santé

Nous vous demandons de compléter et de retourner la fiche santé ci-jointe seulement si votre jeune rencontre un des problèmes de santé mentionnés. Bien vouloir la remettre avec le paiement lors de l'inscription. L'infirmière scolaire vous contactera en septembre pour établir un protocole d'urgence.

7. Autorisation du parent pour publication

Tous les jeunes de 1^{re} secondaire et de GEA doivent compléter l'autorisation ci-jointe et la remettre avec le paiement lors de l'inscription. Cette autorisation est valide pour toute la durée de fréquentation à l'école secondaire Serge-Bouchard.

8. Adresse courriel

Si vous désirez avoir accès au Portail de la Commission scolaire de l'Estuaire pour consulter le bulletin de votre jeune, ses absences ainsi que diverses informations concernant la vie de l'école, je vous invite à compléter le formulaire ci-dessous et le remettre avec le paiement lors de l'inscription.

Le début des cours est fixé au lundi 28 août à 9 heures.

Bonne année scolaire à tous!

Lucie Bhérier, directrice